

Quelques recommandations pour la première rencontre

P de Dreuzy

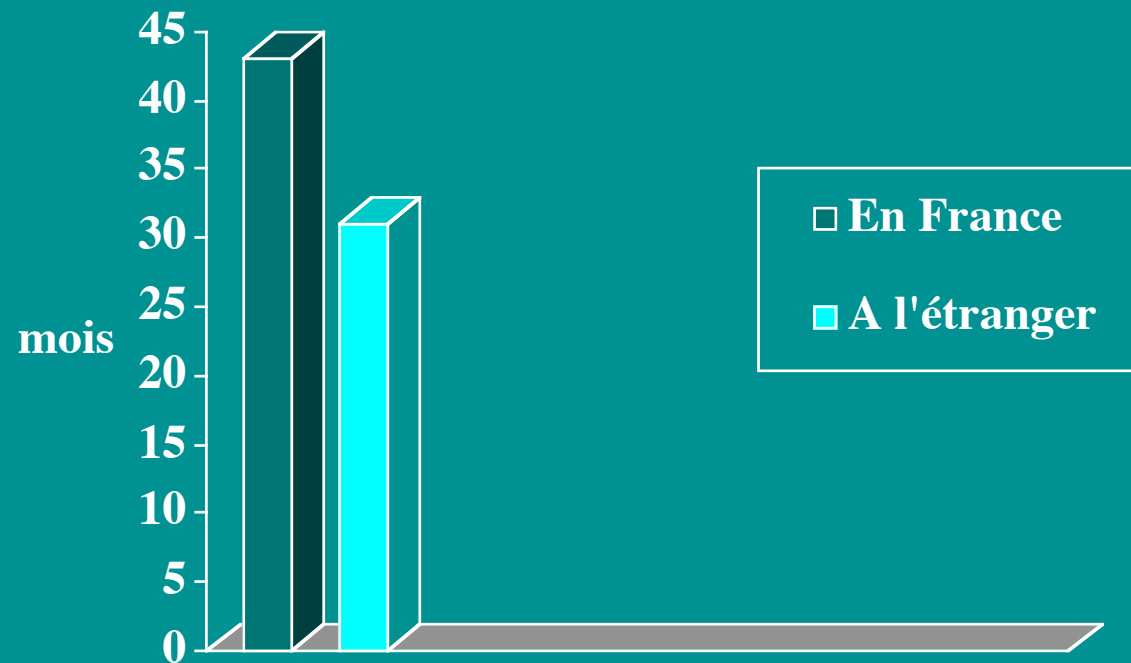
Hôpital Necker-Enfants Malades

Octobre 2010

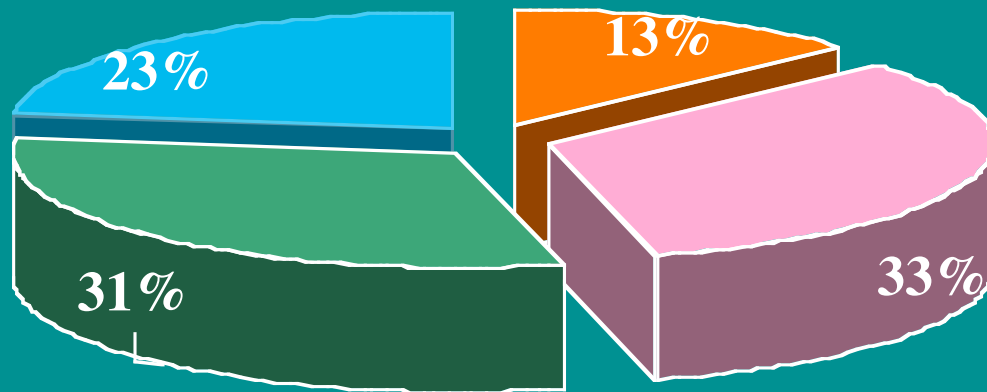
Conditions légales de l'adoption

- Couples mariés depuis plus de 2 ans ou dont les deux membres > 28 ans.
- Célibataire > 28 ans
 - pas de couple non marié
 - adoption prononcée individuellement, à l'égard de l'un ou l'autre des concubins
- Agrément, « autorisation » en vue de l'adoption d'un enfant
Obtenu en 9 mois... Valable 5 ans

Durée moyenne des procédures

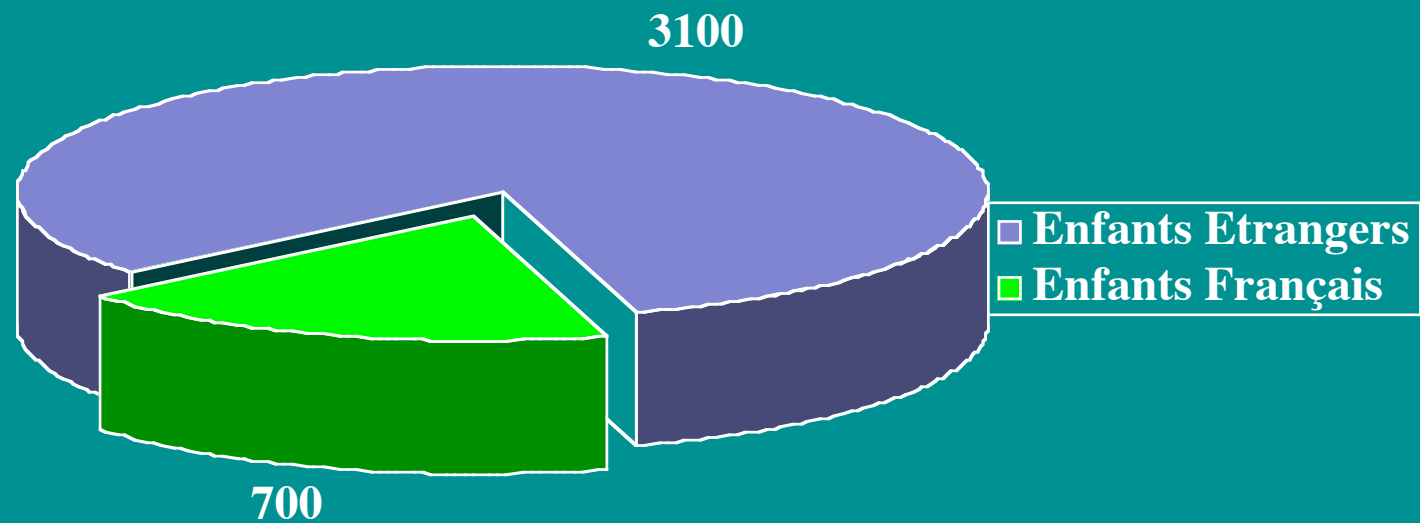


Répartition de l'aboutissement des démarches (8000 agréments/an)



- Adoption en France
- Abandon ou expiration de l'agrément
- Adoption à l'étranger démarches individuelles
- Adoption à l'étranger via Organisme Autorisé pour l'Adoption

3800 Enfants adoptés en 2007



« Où il y a une volonté, il y a un chemin »

C. Hudson
1855

Consultation en vue de l'adoption

- Eclairer la décision des futurs parents d'accueillir l'enfant proposé
- Aider les futurs parents à construire précocément le lien qui va les unir à leur enfant

Histoire familiale

Histoire personnelle

Documents écrits, propos échangés...

pour construire identité, filiation, prémices d'un lien

Consultation à l'arrivée de l'enfant

Examen clinique STANDARDISE

- Etape **essentielle** assurée par un **Pédiatre informé**
- Analyse de l'histoire clinique et des documents transmis → **respect du secret médical** vis à vis de l'entourage
- Données biométriques et courbe de croissance
- Examen clinique minutieux avec évaluation nutritionnelle et dépistage des « urgences »
- Evaluation « prudente » du développement psychomoteur

Bilan Paraclinique Recommandé

Période Initiale

- NFS, statut en fer, électrophorèse des protéines, transaminases, P.A. ± électrophorèse Hb
- Sérologies Hépatite B et C, Syphilis, VIH 1 et 2 et Parasitaires
- Bilan thyroïdien :T3, T4 et TSH
- IDR à la tuberculine
- Examen parasitologique des selles
- Radio Thorax si signes cliniques
- Contrôle et mise à jour des vaccinations

Examens Paracliniques Facultatifs

Période Initiale

- Orientés par l'examen clinique
 - Imagerie cérébrale, échographie cardiaque, échographie rénale et des voies urinaires...
 - Consultations spécialisées : dermatologue, endocrinologue....
 - Prévention du rachitisme
- Ne pas délivrer de certificat de bonne santé à vie

Et le suivi...

- Consultations régulières par un pédiatre
- Consultations par un « professionnel de l'adoption » (difficulté, adolescence, prévention des difficultés neuropsychologiques, accès aux origines...)
- Rattrapage progressif de la croissance staturo-pondérale
- Examens paracliniques fonction des données de la clinique

Conclusion

- Le bilan standardisé n'est pas justifié
 - Les examens paracliniques sont orientés par l'origine géographique, l'existence d'une dénutrition, les éventuels troubles de croissance ou troubles neuropsychologiques
- **Prévenir, dépister, rassurer** l'enfant et sa famille par une équipe pluridisciplinaire formée

La problématique actuelle

- Quels examens paracliniques avant l'adoption de l'enfant ?
- Information sur l'état de l'enfant par des professionnels pour faciliter un choix éclairé des parents
- Accompagner les parents

Merci de votre attention